

La visite ad limina apostolorum¹

Elle aura lieu du 23 novembre au 3 décembre pour les évêques des provinces de Lyon, Clermont-Ferrand, Marseille, Montpellier et Toulouse. Ce sera une première pour moi. Il s'agit, pour un évêque, de la rencontre du Pape et de ses services (les dicastères). Elle a lieu régulièrement, traditionnellement tous les cinq ans². Elle est une mise en œuvre particulière de la collégialité épiscopale avec le Saint-Père qui assure le ministère de communion entre toutes les Eglises. Au cours de ce dernier trimestre de l'année, tous les évêques de France sont ainsi reçus à Rome.

La visite ad limina est l'occasion d'un pèlerinage aux tombeaux des Apôtres Pierre et Paul, les colonnes de l'Eglise. Chaque évêque exprime ainsi sa communion et celle de l'Eglise diocésaine dont il a la charge avec le successeur de Pierre et l'Eglise qui est à Rome. Elle est donc une démarche spirituelle, fraternelle, pastorale.

Une telle visite se prépare. Elle donne lieu à un rapport sur la vie du diocèse qui est envoyé à Rome quelques mois auparavant. L'ensemble des services diocésains est mis à contribution pour rendre compte du travail accompli, des questions qui se posent, des orientations prises. L'évêque donne sa réflexion personnelle sur l'exercice de son ministère épiscopal ainsi qu'une appréciation générale sur la vie de son diocèse. La visite ad limina permet de prendre du recul, de regarder le travail apostolique accompli, de saisir la dynamique qui anime les communautés.

La rencontre avec les différents dicastères s'avère utile et fructueuse. Loin d'être une rencontre protocolaire, elle donne lieu à échanges sur les questions pastorales qui nous habitent, permettant de situer davantage nos points de vue dans une dimension universelle. Rome, qui est en contact avec les Eglises du monde entier, donne, de cette manière, un éclairage plus large sur ce que nous vivons. Nous évoquerons ainsi la dimension missionnaire de la vie chrétienne, la société sécularisée que nous devons rejoindre pour lui proposer le Christ, la situation difficile de la famille et du mariage, les conditions d'accès aux sacrements, les types de collaborations entre les prêtres et les laïcs, la place des plus jeunes dans nos communautés et les vocations, la diaconie et la présence des plus fragiles, la parole de l'Eglise face à la crise et à ses ravages... A travers ces échanges, nous percevons toujours mieux combien le ministère du successeur de Pierre est précieux, l'entraide est réelle, c'est un soutien qui est apporté, un encouragement avec nécessairement tel ou tel point d'attention qui est souligné. En fait, une visite ad limina nous aide à lever le nez du guidon, comme on le dit volontiers, le regard "extérieur" de Rome est une bonne contribution pour le faire.

La visite ad limina donne lieu à un discours du Pape qu'il adresse aux évêques présents. Ce discours a un retentissement plus large que chez les seuls destinataires. Il est très intéressant de le connaître, il est nécessaire de s'y reporter. Le Pape attire alors l'attention sur tel ou tel point auxquels il nous faut demeurer attentifs.

On revient d'une visite ad limina fortement encouragé et soutenu, c'est le témoignage de tous ceux qui ont vécu l'expérience. Elle est porteuse d'énergie pour continuer sans se lasser à annoncer l'Evangile et à partager notre foi avec enthousiasme.

Je confie à la prière de chacun et de toutes les communautés paroissiales et autres, et particulièrement des communautés monastiques, cette visite ad limina. Que nos cœurs soient à l'unisson pour vivre ce moment de communion ecclésiale avec le Pape et l'évêque qui portera la Savoie jusqu'à Rome.

Mgr Philippe BALLOT

¹ Ad limina apostolorum : au seuil (des basiliques) des apôtres.

² Canon 399 §1 : *L'Evêque diocésain doit, tous les cinq ans, présenter au Pontife suprême un rapport sur l'état du diocèse qui lui est confié, selon la forme et au temps indiqués par le Siège apostolique.*

Canon 400 §1 : *L'année où il doit présenter son rapport au Pontife suprême, à moins de disposition différente du Siège apostolique, l'Evêque diocésain se rendra à Rome pour vénérer les tombeaux des Bienheureux Pierre et Paul et il se présentera au Pontife romain.*